

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	TRIUMPH	2000 TC	CH 0715 28
Constructeur	THE TRIUMPH MOTOR CO. LTD., Coventry (GB)		
Identification	"ML" devant le No du châssis. - "2000 TC" à l'avant et à l'arrière du véhicule. - "T 2000 SAL. MK II" sur la plaquette du constructeur "LDL..." (dir. à gauche) ou "DL..." (dir. à droite) derrière le No du châssis *)		
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à gauche, sur coffrage de la suspension		
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, sur coffrage de la suspension		
Ident. du moteur	"ML" devant le No du moteur, à gauche, à l'arrière, latéralement, sur le bloc		
Importateur princ.	BRITISH LEYLAND SWITZERLAND AG, Kerostrasse 7, 8048 Zurich		
Véhicule homologué	ML 21212 LDLO	Signes fixes dans code du type	ML
<b>Chassis</b>	<b>Moteur</b>		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, sur demande assistance hydraulique		
Transmission	mécanique synchronisée ou automatique		
Nombre de vitesses	4 ou 3	Entraînement	sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin séparée		
<b>Carrosserie</b>	<b>Poids</b>		
	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vit	km/h
Ceintures sécurité	oui +) intérieur+gauche		
Cale	-		
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t. 5 av. 2	centre	ar. 3
Dimensions	int.	ext.	
Longueur	4670	Empattements	2710
Largeur	1700		
Hauteur	1420	Voie	av. 1330 ar. 1340
Porte à faux	lat.	Voies	av. - ar. -
	av. 850	ar	
	ar 1110	Braquage	g. 10400 d. 10500
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Marque	TRIUMPH	Type	M L
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Retroidiss.	eau	Nombre cylindr.	6
Alésage	74,7	Course	76
Cylindrée	1998	CV-impôt	10,18
Puissance en CV	92 DIN	à v/mln	4750
Bruit	76 dB/A	à 0 <sup>min</sup> /h	4750
Silencieux	3 pots 2 = 254x133x76 mm / 1 = 508x137x73 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 **)		
Déparasitage	OCE = annexe 8, chiffres 3+4 = D		
Poids à vide	650	amière	550
Charge utile	105		245
Poids total	755		795
Garantie fabr.	175 SR 13		
Dimens. pneus	175 SR 13	175 SR 13	(Variantes
Ply / bar	- / 1,8	- / 2,1	voir
Charge pour V max	830	950	remarques)
	180	180	
Garantie poids remorquable avec frein			1270
Garantie poids remorquable sans frein			-
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remorquable testé			-
Vitesse maximale selon le constructeur			164 km/h
Vitesse maximale testée			- km/h

Equipement §)  
 Feux de route R (E)  
 Feux de croisement C (E)  
 Feux de position A (E) séparés  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop R-S1 (E)  
 Clignoteurs av 1 (E) §) ar 2a (E)  
 Catadioptres av ar 1 (E)  
 Feux de gabarit av ar  
 Feux complément.  
 Eclairage plaque 2/ séparés, au centre  
 Essuie-glace 2/ balais avec sans lave-glace  
 Avertisseurs LUCAS 69158/69157

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type TRIUMPH 2000 TC  
 Homologation  
 N° CH 0715\_28  
 Carrosserie limousine  
 Places total 5 avant 2  
 Poids à vide 1200 Carburant B  
 Charge utile - CV-impôt 10,18  
 Poids total 1640 Cylindrée 1998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Identification : les lettres suivant LDL ou DL signifient: BW ou A = boîte automatique  
 O = Overdrive  
 P = direction assistée
- \*\*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à l'avant, sur la traverse sous le capot.
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3 bis; des ceintures du type A r4 sont montées.
- §) Equipement : les clignoteurs latéraux, sur les montants des portes doivent être débranchés (la distance de l'avant dépasse 1800 mm); pour la plaque de contrôle de format unique, une fixation est nécessaire, inclinaison vers le haut environ 15°.

Lieu et date de l'homologation  
 Zurich, 7.9.75

Homologation fédérale des types de véhicules